

COMMUNE DE FLERON

URBANISME : 04/355.91.51 – conseiller en aménagement du territoire : Mme SOUGNEZ

ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT ENQUETE PUBLIQUE

AVIS A LA POPULATION

L'Administration communale de Fléron informe la population de l'ouverture d'une enquête publique relative au projet suivant :

- création d'un lotissement, d'une superficie de 2ha 20a 88ca, comptant 24 lots
- ouverture d'une voirie communale

à l'endroit suivant : **FLERON, terrains situés entre les rues Bureau et du Bay-Bonnet.**
parcelles cadastrées section B, N° 154m, 155c, 184g et 184f .

La demande de permis de lotir, accompagnée d'une étude d'incidences (projet de catégorie B) a été introduite par la S.A. SOLICO, Boulevard d'Avroy, n° 19 à 4000 LIEGE.

Le projet distingue 2 zones qui présentent les caractéristiques suivantes :

Zone 1 (lot 24):

- constructions de commerces et d'appartements
- aménagement des accès et des parkings en sous-sol et en surface

Zone 2 (lots 1 à 23) :

- 21 lots destinés à la construction d'habitations unifamiliales
- 1 lot destiné à la construction d'un immeuble à appartements
- 1 lot non constructible
- aménagement des accès et parkings privés
- ouverture d'une voirie communale avec parkings et sentier public

Le projet est situé dans la zone 1.2. du Règlement Communal d'Urbanisme approuvé le 30/07/1993 et déroge aux dispositions particulières prévues pour cette zone en ce qui concerne :

- II.1. Densité, coefficient d'espaces verts
- IV.1.1.1. Forme de la toiture , gabarit
- IV.1.1.2. Implantation parallèle à l'alignement, zone de recul, distances par rapport aux limites de propriété
- IV.1.2.1. Hauteurs des façades
- IV.1.2.2. Traitement des faces (saillies, matériaux et couleur), rythme des percements en façades à rue

La population est invitée à :

1. consulter le dossier soumis à l'enquête publique, à l'adresse suivante : Echevinat des travaux et de l'urbanisme, rue F. Lapierre, N° 33 à Fléron, aux heures suivantes : les **lundi, mercredi et vendredi de 8H30' à 12H00 et de 13H30' à 15H00'**, les **mardi et jeudi de 8H30' à 12H00'**. Des observations orales peuvent également y être formulées. Pour les personnes qui ne savent pas se rendre à l'Echevinat des travaux pendant les heures de service reprises ci-dessus, le dossier peut également être consulté le 16/02 /2012 de 16H30 à 20H00 sur rendez-vous uniquement, moyennant préavis de 24 Heures. Contacter Mme Jeanpierre (Tél:04/355.91.56)
2. les observations et réclamations sont envoyées par courrier, par télécopie, par courrier électronique : enquete_urbanisme@fleron.be, ou remises à l'agent communal délégué à cet effet en les **adressant à l'Administration communale de et à 4620 Fléron du 30/01/2012 au 01/03 /2012** date à laquelle une séance de clôture de l'enquête se tiendra à 11H00.
Tout courrier doit comporter le nom, l'adresse et la signature du réclamant.
3. participer à la réunion de concertation se tiendra le **05/03/2012 à 19H30'** en la salle du Conseil communal, rue François Lapierre, n° 19 à 4620 FLERON.
Les réclamants devront désigner **cinq** délégués qui les représenteront lors de la réunion de concertation.
Si le nombre de personnes ayant introduit les observations ou réclamations **est inférieur à 25, la réunion de concertation sera annulée.**

Fléron, le 30/ 01/2012.

Le Secrétaire,

Ph. DELCOMMUNE.



Le Bourgmestre,

R. LESPAIGNARD.